

Présidence

Service des affaires institutionnelles et juridiques

Perpignan, le 20 novembre 2024

Décision n°2024-051 du 20 novembre 2024 portant nomination du directeur du service de santé étudiante de l'Université de Perpignan Via Domitia

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2, L 714-1 et D 714-20 et suivants ; Vu les statuts de l'université de Perpignan ;

Vu les statuts du service de santé étudiante (SSE) de l'université de Perpignan Via Domitia ; Vu la délibération UPVD/CA 2024/25-10 n°05 du 25 octobre 2024 relative à la nomination de Monsieur Bruno Bas en qualité de directeur du SSE de l'université de l'UPVD,

DECIDE

Article 1 – Le docteur Bruno Bas est nommé directeur du service de santé étudiante de l'université de Perpignan.

Article 2 - La directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur la liste « admin-info », « etudiants » et sur le site internet de l'Université.

Le président,

Université

de

Perpignan

Via Domitia

Yvan AUGUET